

VISITE DE MONSIEUR MANUEL VALLS AU CAMP DES MILLES

« Pour notre société, c'est un lieu tout à fait exceptionnel »

Ce 24 juin 2013, Monsieur Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, a visité pour la seconde fois le Camp des Milles, à l'invitation de M. Alain Chouraqui, président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education.

Il était déjà venu au Site-Mémorial du Camp des Milles en aout 2012 avant son inauguration et avait alors pu découvrir ce haut lieu de mémoire. Cette longue visite privée, effectuée avec sa famille, l'avait particulièrement intéressé et ému. Les dispositifs muséographiques n'étant alors pas installés dans leur totalité, il avait souhaité revenir afin de mieux appréhender l'ensemble historique, mémoriel et réflexif que constitue le Site-mémorial.

En présence du Préfet de Région et du Sous-préfet d'Aix en Provence, Monsieur Valls a cette fois parcouru une partie du Volet historique du mémorial (en particulier la « Montée des périls (1919- 1939) »). Puis il a visité tout particulièrement **l'espace réflexif** qui présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires permettant au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité, effets de groupe...) qui ont conduit et peuvent encore conduire au pire ainsi que ceux qui permettent de résister.

Il a ainsi visionné un **film inédit sur trois écrans** donnant au visiteur des éléments de réflexion sur les processus qui mènent une société au crime de masse.

Il s'est enfin arrêté devant le **Mur des Actes Justes**, dispositif présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un contrepoint de reconnaissance et d'espoir en fin de parcours muséographique. Une manière de souligner que **« chacun peut résister, chacun à sa manière... »**

A l'issue de la visite, Monsieur Valls a déclaré à la presse :

« Ce Mémorial est une œuvre utile...

Je suis venu au mois d'aout quand ce site n'était pas encore achevé. Ce qui m'avait déjà intéressé et que je constate maintenant, c'est qu'il y a à la fois la partie mémoire bien sûr, mais surtout cette partie et cette volonté pédagogique de réflexion sur les raisons pour lesquelles on en est arrivé au génocide. C'est un sujet, sans tomber dans la facilité, qui mérite réflexion aujourd'hui quand on voit à la fois les crises économiques puissantes, le doute, la peur de l'autre, le rejet de ceux qui ne nous ressemblent pas.

Pour notre société, et pas uniquement pour les jeunes, c'est un lieu tout à fait exceptionnel.

C'est en outre une manière d'exhumer une histoire que beaucoup ne connaissaient pas, et ne tenaient pas à connaître, et où chacun maintenant participe.

Avec d'ailleurs une question terrible : qu'aurait-on fait à ce moment-là, à cette époque ? Cela nous ramène à l'essentiel : la condition humaine.

Il y a quelque chose ici que j'ai trouvé admirable sur la force de l'être humain malgré les conditions effroyables dans lesquelles on était interné, c'est l'art. Ce lieu le rappelle fortement.

C'est enfin une manière de parler de Marseille et de la Provence autrement. Cette terre est inscrite dans l'histoire de notre pays, elle peut beaucoup apporter notamment sur comment vivre ensemble de nos différences. C'est je crois un message important pour Marseille, pour Aix en Provence, pour cette terre du Sud de la France qui est trop souvent caricaturée.

Bravo, Bravo ! C'est un grand moment. Je reviendrai ici cet été, pour y passer plus de temps, car c'est un lieu fort, vivant et notre société a besoin de réfléchir. »

Contacts Presse :**ODILE BOYER**odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11**DINESH TEELUCK**dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.